



Chers auteurs,

**Le versement de la « mesure de soutien au pouvoir d'achat des artistes-auteurs »** destinée à compenser la hausse de la CSG au titre de 2019 pour les ex-affiliés de l'Agessa et de la Maison des artistes, qui devait intervenir en décembre dernier, a eu lieu ce jeudi 30 janvier 2020. Si vous en aviez fait la demande et que vous ne l'avez pas reçu, nous vous invitons à contacter les services de l'Agessa ou de la MdA.

Par ailleurs, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 prévoit **une revalorisation des pensions de retraite de base** : les auteurs retraités dont le montant des pensions (base + complémentaire) n'excédait pas 2 000€ bruts en 2019 bénéficieront en 2020 d'une revalorisation de leur pension de retraite de base à hauteur de l'inflation, soit +1%.

**La Société des Gens de Lettres**